

## Fiche 13 : Transports et gaz à effet de serre

Mobilités CO<sub>2</sub> (Les données intègrent les émissions liées à l'électricité pour recharger le véhicule. Comme pour les autres modes de transports, elles n'intègrent pas la fabrication des véhicules et les émissions liées aux infrastructures routières.)

Vélo ou marche : 0gCO<sub>2</sub>e/km/personne  
 Voiture électrique : 19,8 gCO<sub>2</sub>e/km/véhicule  
 Scooter et moto – de 250 cm<sup>3</sup> : 61,6 gCO<sub>2</sub>e/km/personne  
 Bus thermique: 103 gCO<sub>2</sub>e/km/personne ; Taux de remplissage 10 personnes  
 Voiture thermique : 193 gCO<sub>2</sub>e/km/véhicule

Avion : L'avion est proposé avec les tailles suivantes :

- 500 à 1 000 km, 101 à 220 sièges :  
 126 gCO<sub>2</sub>e/km/personne sans l'impact des traînées,  
 230 gCO<sub>2</sub>e/km/personne avec l'impact des traînées

- 1 000 à 2 000 km, 101 à 220 sièges :  
 102 gCO<sub>2</sub>e/km/personne sans l'impact des traînées,  
 186 gCO<sub>2</sub>e/km/personne avec l'impact des traînées

- 2 000 à 3 500 km, >220 sièges  
 : 97,4 gCO<sub>2</sub>e/km/personne sans l'impact des traînées,  
 178 gCO<sub>2</sub>e/km/personne avec l'impact des traînées

- au delà de 3 500 km, >220 sièges :  
 82,8 gCO<sub>2</sub>e/km/personne sans l'impact des traînées,  
 151 gCO<sub>2</sub>e/km/personne avec l'impact des traînées

Train intercity : 32kg CO<sub>2</sub>e/5,29 gCO<sub>2</sub>e/km/personne

Pour chaque type de train, la quantité moyenne de CO<sub>2</sub>e émise par km est calculée chaque année, en divisant la consommation d'énergie de l'année précédente (à laquelle on applique un facteur d'émission de CO<sub>2</sub>e par type d'énergie) par le nombre de voyageurs transportés de l'année précédente et la distance qu'ils ont parcourue.

	20km	30km	40km	50km	60km	80km	100km	120km
Bus (30 pers)	0,7	1,06	1,41	1,76	2,11	2,82	3,52	4,22
Voiture (1 pers)	3,86	5,79	7,72	9,65	11,6	15,4	19,3	23,2